



Delai d'exigibilité d'une dette

Par **da822**, le **22/06/2009** à **22:02**

Bonjour,

il y a maintenant 6 ans, ma mère (agricultrice) à fait abattre des animaux dans un abattoir. A ce moment là, la structure était assez modeste, et ne tenait donc pas une comptabilité de gestion. Elle n'était pas non plus assujétie à TVA. Et (je sais bien qu'il s'agit là d'une erreur), elle à perdu les documents qui auraient pu justifier du paiement de cet abattage.

Aujourd'hui (6 ans après) l'abattoir réclame plus de 500 €. Ma mère est sûre de l'avoir déjà payée au moment, mais n'a aucun moyen de le prouver.

Même si l'abattoir est régi par la municipalité, ont ils le droit de réclamer une dette si longtemps après ?

En vous remerciant par avance.